



Edition de 2025 – Série 2 de 6 : article 8 de 13

Voir la note la fin de texte

La loi de la liberté

Qu'est-ce que la loi de la liberté ? « *Mais celui qui aura regardé de près dans la loi parfaite, celle de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais un faiseur d'œuvre, celui-là sera bienheureux dans son faire* » (Jacques 1 v.25). Les notions de « loi » et de « liberté » ne sont-elles pas contradictoires ?

La loi du Sinaï conduit en effet à l'esclavage. Ce sont les exigences de Dieu imposées à l'homme *naturel*, qui ne peut ni ne veut faire la volonté de Dieu.

La loi de la liberté, en revanche, est la volonté de Dieu pour l'homme *né de nouveau*, qui a reçu la nature de Dieu. Comme cela a été pour le Seigneur Jésus : faire la volonté de Dieu n'était pas un joug d'esclave, mais Sa nourriture (*). Il en va de même pour notre vie nouvelle, c'est une joie de marcher dans les voies de Dieu.

(*) « *Ma viande [ou aliment, nourriture] est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre* » (Jean 4 v.34).

Christ vit en nous, Il est notre nouvelle vie. Le regarder, suivre Ses traces, faire la volonté de Dieu : voilà ce que signifie pour nous la véritable liberté. C'est là le secret d'une vie bénie et joyeuse. C'est cela, la loi de la liberté.

Note :

Le texte présenté est issu de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.